

COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

Procès-verbal du Conseil municipal du 14 avril 2021

Tenu à la Salle des Fêtes en raison des exigences du protocole sanitaire lié à la pandémie du coronavirus COVID-19. Séance à huis clos.

Membres présents : 14

Agnès THIBAULT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlène BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Sébastien GAY, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Absente excusée : Annie MANDION

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

Vote des Budgets

- Commune
- Eau et Assainissement

Regroupement Pédagogique Intercommunal

- Vote des statuts
- Désignation des délégués

Achat voiture

Etude Patrimoniale

- Point sur les Appels d'Offres

Suppression et création de poste

Etude de sécurisation

Questions et informations diverses

Budget 2021 de la Commune : reprenant les conclusions de la commission des finances du 9 mars 2021, Madame le Maire commente ligne par ligne le budget projeté sur le mur de la salle des fêtes (pour un montant de 498 823.03 € en fonctionnement et 305 255.82 € en investissement). Plus que jamais celui-ci est bâti avec prudence : minoration des recettes (notamment concernant les locations du gîte et de la salle des fêtes), évaluation raisonnable des dépenses.

Au niveau des recettes, la commune a bénéficié de la dotation de solidarité rurale « cible » pour un montant de 29 273 €. Par ailleurs la taxe d'habitation a été entièrement compensée par l'Etat. Le taux d'imposition commune ne prévoit pas d'augmentation.

Concernant les dépenses, apparaît la participation au SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) pour un montant de 18 577 € dont la moitié fera l'objet de remboursement (avance transport, mise à disposition de personnel). En investissement figure la réalisation du plateau sportif (70 881.60 €).

Le budget 2021, avec un autofinancement dégagé de 17 924.14 €, arrêté à la somme de 804 078.85 €, est voté à l'unanimité.

Budget Eau et Assainissement 2021 : le déficit chronique de la section de fonctionnement a amené à prendre les mesures suivantes

- dépistage des fuites par, dans un 1^{er} temps, l'installation de compteurs sectoriels, dans un second temps, par le démarrage d'une étude de l'état du réseau, subventionnée à 80% pour l'eau potable et à 60% pour les eaux usées, par l'agence de l'eau et le département.
- analyse des coûts et des tarifs pratiqués : il apparaît que, si la distribution de l'eau potable et sa facturation n'appellent pas d'observation particulière, l'assainissement par contre présente un réel déséquilibre.

Après discussion il est voté à l'unanimité de doubler le prix de l'abonnement et d'augmenter de 20% le traitement de l'eau au m³.

Le budget Eau et Assainissement d'un montant total de 371 824.63 € (165 262.93 € en fonctionnement et 206 561.70 € en investissement) est voté à l'unanimité.

Regroupement Pédagogique Intercommunal :

- Statuts du SIVOS : ceux-ci décrivent en 16 articles
 - * la compétence 'service des écoles' (fonctionnement et gestion des écoles concernées, ramassage scolaire)
 - * le mode d'administration (comité syndical, représentants des communes, bureau, président et vice-président)
 - * le mode de fonctionnement (réunions du comité syndical, questions budgétaires, répartition entre communes).Votés à l'unanimité.
- Désignation des délégués : confirmation de Agnès THIBAUT et Annie MANDION titulaires, Aline MOLLER-GRASSER et Patricia CORDIER suppléantes.

Achat voiture : le remplacement du véhicule de la commune est urgent. Le principe en est acté unanimement.

Etude patrimoniale : * point sur les Appels d'Offres

Le bureau DUPUET Frank a livré son analyse des offres sur l'étude de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable et sur le schéma directeur d'assainissement des eaux usées. La qualité du travail a été unanimement saluée par les membres du comité de pilotage. L'attribution des marchés doit se faire incessamment au vu des dernières précisions demandées aux entreprises candidates, pour un démarrage des études en juin 2021.

Suppression et création de poste : la nécessité de diminuer de plus de 10% les horaires d'un agent passe réglementairement d'abord par la suppression du poste.

Etude de sécurisation : l'Agence technique départementale a adressé son étude en Mairie. Ce document très fouillé de 44 pages qui concerne l'ensemble des accès et traversées du bourg, demande un véritable travail d'appropriation et permettra la concertation nécessaire. L'estimation du montant global des travaux est de 886 000 € HT !!!

Questions et informations diverses :

- Restauration de l'église : l'architecte présentera son diagnostic au prochain conseil du 12 mai 2021
- Report des dates des élections départementales et régionales : les 20 et 27 juin 2021

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45

La secrétaire de séance

Le Maire

